

SÉNAT

Le mercredi 23 octobre 1957

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière.

Affaires courantes.

COMITÉS PERMANENTS

RÉDUCTION DU QUORUM

Les comités permanents suivants, dont le premier rapport est présenté par leur président ou en leur nom, recommandent que leur quorum soit réduit ainsi qu'il suit:

Comité des bills d'intérêt privé (président, l'honorable M. Bouffard), quorum: sept membres.

Comité de la régie interne et des dépenses imprévues (président, l'honorable M. Aseltine), quorum: sept membres.

Comité d'administration du service civil (président, l'honorable M. Cameron), quorum: sept membres.

Comité des édifices et terrains publics (président, l'honorable M. Dessureault), quorum: cinq membres.

Comité de la santé nationale et du bien-être social (président, l'honorable M. Veniot), quorum: sept membres.

Comité des transports et communications (président, l'honorable M. Hugessen), quorum: neuf membres.

Comité des débats et comptes rendus (président, l'honorable M. Davies), quorum: trois membres.

Comité des finances (président, l'honorable H. Hawkins), quorum: neuf membres.

Comité de la banque et du commerce (président, l'honorable M. Hayden), quorum: neuf membres.

Comité du Règlement et des privilèges (président, l'honorable M. Bishop), quorum: trois membres.

Comité des ressources naturelles (président, l'honorable M. Vaillancourt), quorum: neuf membres.

Comité de l'immigration et du travail (présidente, l'honorable M^{me} Wilson), quorum: sept membres.

Comité des relations commerciales du Canada (président, l'honorable M. McLean), quorum: sept membres.

COMITÉS PERMANENTS

INTERPELLATION ET RÉPONSE

L'honorable Jean-François Pouliot, en conformité de son avis, demande au Gouvernement:

1. Quels sont le nombre des membres, le quorum, le but et la juridiction de chacun des seize comités permanents du Sénat?

2. Outre les assemblées de routine annuelles convoquées aux fins d'établir un quorum et d'élire un président, combien de séances chacun de ces comités permanents a-t-il tenues durant chacune des dix dernières sessions du Parlement?

3. Combien de sous-comités comportait chacun de ces comités permanents?

4. Quels sont le nombre des membres, le quorum, le but et la juridiction de chacun de cesdits comités?

5. En quelle année ont été institués, pour la première fois, lesdits sous-comités?

6. Combien de séances chacun desdits sous-comités a-t-il tenues durant chacune des dix dernières sessions du Parlement?

L'honorable John T. Haig: Honorables sénateurs, j'ai la réponse à l'interpellation de l'honorable sénateur.

Le texte de la réponse figure en appendice au *hansard* d'aujourd'hui, pp. 41 à 46.

BILL CONCERNANT LE CONTRÔLE DE L'EMPLOI DES STUPÉFIANTS

INTERPELLATION

L'honorable Thomas Reid: Honorables sénateurs, j'aimerais à poser une question au leader du Gouvernement (l'honorable M. Haig). Aurait-il l'obligeance de s'enquérir et de fournir la réponse plus tard, s'il ne possède pas le renseignement sous la main, des intentions du Gouvernement au sujet du bill sur le contrôle de l'emploi des stupéfiants, qui a été adopté par le Sénat après le dépôt d'un rapport par un comité sénatorial?

L'honorable M. Haig: J'irai aux renseignements.

LOI DES SUBSIDES N° 6

TROISIÈME LECTURE

L'honorable John T. Haig propose la 3^e lecture du bill 11 accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1958.

L'honorable Thomas Vien: Honorables sénateurs, ayant lu très attentivement le discours qu'a prononcé le ministre des Finances à l'autre endroit, il me paraît évident que le projet de loi à l'étude est une mesure provisoire tendant à voter un douzième de toutes les dépenses prévues dans les budgets,—budget principal, budgets supplémentaires et autres crédits supplémentaires,—déposés depuis le